

Image not found or type unknown



VERSEMENT D'UNE PENSION A UN PARENT

Par **NathDEZ**, le **03/06/2009** à **11:15**

Ma mère vit seule, a 70 ans et gagne à peine plus que le minimum vieillesse. Après paiement de son loyer, de sa mutuelle et de ses frais fixes (eau, électricité, téléphone,...), elle rencontre de grandes difficultés financières et ne parvient pas à vivre dignement.

Nous avons décidé de l'aider en lui versant une aide sous forme de "pension mensuelle".

J'aimerais savoir comment officialiser et déclarer cela.

Merci de me dire quelle est la procédure.

Cordialement